# SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE

### AGENDA

#### **ANIMATIONS:**

LES VENDREDIS MATINS DU 18/07 AU 22/08 : Réserve Naturelle : Randonnée familiale

DU 15 JUIN AU 15 AOÛT ◆ : Villages d'Aiguèze, Gras, Lagorce, Saint-Marcel-d'Ardèche, Salavas, à la grotte de la Madeleine, sur le sentier des gorges, au bivouac de Gaud et dans la Combe d'Arc : Exposition d'oeuvre «esprit des lieux»

**RESERVATION:** 

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31



## ÉDITO



a saison 2025 est bien engagée! Quel plaisir de retrouver, il y a quelques jours, nos partenaires au Pont d'Arc pour le traditionnel moment de convivialité de lancement. Voici l'heure de découvrir une nouvelle perspective sur le Pont d'Arc depuis que le Département a finalisé la requalification du site aval, une réappropriation par le public déjà évidente. Ce moment de rencontre a été l'occasion de profiter des animations proposées par les guides labélisés et d'évoquer la session 2024-2025 du label avec 12 candidats ; ils portent des valeurs d'accueil et de découverte de notre territoire unique. Ce rendez-vous a aussi permis de saluer le travail de deux artistes locaux autour de la notion d'esprit des lieux. Fruit d'échanges avec des habitants, et des visiteurs, leur inspiration se traduit par une exposition d'œuvres à découvrir dans la Combe d'Arc et dans plusieurs villages au détour des ruelles. Une invitation à la rêverie! Bonne saison à toutes et à tous

> Pascal Bonnetain, Président du SGGA

# **NOUVEAU GUIDE DE RANDONNÉE!**

Le SGGA, en tant que structure gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Gorges de l'Ardèche, est associé à la parution du nouveau guide de randonnée « 25 belles balades dans les ENS de l'Ardèche », publié par le Département de l'Ardèche début avril. Réalisé avec l'appui des animateurs et animatrices des ENS, l'ouvrage valorise des itinéraires emblématiques. Pour les Gorges de l'Ardèche, c'est la randonnée du dolmen du Chanet qui est à l'honneur, mettant en lumière la richesse



écologique et paysagère de ce site remarquable. Plus d'informations www.bellesbalades.com

#### PROJET GRAND SITE DE FRANCE — DERNIERS ATELIERS DE CONCERTATION AVANT DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Le 16 avril, une guarantaine d'élus et acteurs socio-professionnels se sont retrouvés au Château des Roure (Labastide-de-Virac) pour échanger autour du programme d'actions du projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche. Préservation de la biodiversité et des paysages, amélioration du cadre de vie, soutien à l'agriculture, tourisme durable et gouvernance étaient au cœur des discussions.

Un moment de partage important à moins d'un an du dépôt de la candidature au label.



#### RESTITUTION APPEL À PROJET

Mardi 10 juin, le SGGA organisait la restitution de l'appel à projet « Ecole dans la nature » à Sauze. 120 élèves des écoles de Saint Julien de Peyrolas, de Saint Just d'Ardèche (école privée), de Saint-Paulet de Caisson et de Montclus ont présenté leurs projets aux autres classes réalisés avec les animateurs du SGGA. Les outils étaient très ludiques et variés : réalisation d'une pièce de théâtre, quizz et des jeux de memory. Les 5 classes ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique tout au long de l'année scolaire, avec 8 sorties nature encadrées et d'un



séjour avec nuitée au cœur de la Réserve Naturelle au bivouac de Gaud. Ce projet est financé par le Département de l'Ardèche, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitane en Provence.

### UN SITE REPENSÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES **USAGERS**

L'EPTB Ardèche a mis en ligne une nouvelle version de son site internet, entièrement tournée vers la compréhension des enjeux liés à l'eau et aux rivières du bassin versant. Parmi les nouveautés, les pages «En un clic», dont une dédiée au Domaine Public Fluvial (DPF), et de nombreux conseils pour sensibiliser les usagers à des comportements plus durables pour l'eau et les rivières.

Un outil utile pour tous, riverains, élus et acteurs locaux...: à découvrir sur www.ardeche-eau.fr



### **CHAUVES-SOURIS**

Cinq nouveaux panneaux ont été installés aux cavités du Dérocs et du Louoï. Ils rappellent l'interdiction de pénétrer dans ces grottes du 1er novembre au 15 avril, conformément à l'arrêté de protection de biotope de la basse vallée de l'Ibie. Cette mesure vise à préserver la colonie de chauves-souris présente l'hiver et ainsi à éviter leur dérangement. Ces cavités sont particulièrement sensibles puisqu'elles abritent la seule colonie hivernale de



Rhinolophe euryale connue en Rhône-Alpes, ce qui en fait un site de tout premier ordre pour la conservation de la biodiversité!

### ANIMATION AU TRAIL DES GORGES

À l'occasion du Trail des Gorges, événement emblématique du territoire traversant plusieurs sites naturels protégés (Natura 2000, Espace Naturel Sensible, Réserve Naturelle Nationale), le SGGA a animé un stand de sensibilisation à la biodiversité. Depuis plusieurs années, le syndicat et le Trail travaillent ensemble pour concilier sport de nature et conservation de la faune et la flore. Résultat des mesures concrètes sur le parcours, telles que des zones de silence pour



les rapaces et des filets protégeant l'Alysson à aros fruits. Un partenariat aganant-aganant à pérenniser pour les années à venir!

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche | Tél. : 04 75 98 77 31 | gorgesdelardeche.fr

Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vagnas, Vallont-Pont-d'Arc





